

Handicap psychique : connaître et comprendre – 12

- OBJECTIFS**
- Apporter aux professionnels du médico-social des bases pour une compréhension du fonctionnement des personnes en situation de handicap psychique
 - Permettre aux participants de réfléchir et d'identifier les différentes représentations du handicap psychique
 - Appréhender les principales pathologies mentales au travers de la notion de handicap psychique
 - Interroger le vécu des professionnels afin de mobiliser leurs compétences dans la prise en compte de la personne en situation de handicap psychique

- CONTENU**
- La loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et ses implications concernant la prise en compte de la personne en situation de handicap psychique
 - Les caractéristiques du handicap psychique
 - Les maladies mentales qui entraînent un handicap psychique
 - Déficiences, incapacités et désavantages liés aux maladies mentales
 - L'accompagnement de la personne en situation de handicap psychique

PUBLIC Professionnels du médico-social en contact avec des personnes en situation de handicap psychique

ORGANISATION Durée : **1 jour** (soit 7 h)
Dates : **27 novembre 2015**
Lieu : **Marseille** - CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille (métro Préfecture)
Participants : 1 groupe de professionnels de 15 personnes maximum
Intervenant : Psychologue, formateur CREAI.
Tarif pédagogique : **220 €/personne**

METHODE PEDAGOGIQUE Apports théoriques, cas pratiques, échanges

BULLETIN D'INSCRIPTION - 12

A retourner au CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
par fax 04 96 10 06 69 ou mail à secretariat@creai-pacacorse.com
(remplir un bulletin par personne)

Nom-Prénom :

Fonction.....

Etablissement.....

Adresse.....

Tél.....

Mail.....

Coût : **220 €/personne**

Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation accompagnée du plan d'accès et de renseignements pratiques. Le CREAI PACA et Corse se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas atteint.